



**1 FEMME SUR 5 EST VICTIME DE LA VIOLENCE CONJUGALE.
AGISSONS MAINTENANT.**

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



OUI, AMNESTY PEUT COMPTER SUR MOI !

Nom :
Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Tel :
Adresse email :

JE SOUHAITE

- Être informé-e du travail et des actions d'Amnesty concernant les droits des femmes
- Recevoir..... dépliant «Violences conjugales: Que faire?»
- Soutenir financièrement la réimpression du dépliant. Je verse € sur le compte 001-2000070-06 (tout don supérieur ou égal à 30€ donne droit à la délivrance d'une attestation fiscale)
- Soutenir Amnesty International. Je verse € sur le compte 001-2000070-06 (tout don supérieur ou égal à 30€ donne droit à la délivrance d'une attestation fiscale)
- Être contacté-e par téléphone pour soutenir financièrement les actions d'Amnesty.

DAZIBAO*

Spécial "droits des femmes" - Mars 2009.

* les dazibao sont des journaux muraux chinois, qui ont notamment servi à faire connaître le combat des étudiants et des dissidents pour la démocratie.

LA VIOLENCE CONJUGALE: UN PHÉNOMÈNE INACCEPTABLE, UNE LUTTE DE TOUS LES JOURS.

« Je ne sais vraiment pas ce qui m'a décidée, ce soir-là, à appeler la police, mais je dis toujours que je l'ai fait quand je me suis vue nettoyer mon propre sang. » Lorraine

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), environ 70 % des femmes victimes d'homicide ont été tuées par leur compagnon. Un ménage belge sur trois connaît dans son entourage des cas graves de violences conjugales, selon une étude menée par Amnesty International en Belgique. Plus de 2000 femmes portent officiellement plainte pour viol, chaque année en Belgique (et il ne s'agit que de la partie visible de l'iceberg).

QUELQUES RAPPELS

La violence au sein du couple touche une femme sur cinq en Europe, dans toutes les couches de la population, que l'on soit riche ou pauvre, que l'on ait fait des études ou pas.

La violence conjugale peut se produire dès le début d'une relation de couple ou après des années de vie en commun. Cette violence peut être physique ou psychologique, mais aussi sexuelle ou économique. Si nous ne faisons rien, nos mères, partenaires, filles, sœurs, amies et collègues continueront à souffrir à la fois de la violence et du poids de notre silence.

SUIS-JE CONCERNÉE ?

La plupart des couples connaissent des disputes occasionnelles. Entre égaux, on peut se fâcher sans que cela ait des conséquences graves. La violence conjugale est autre chose. Elle puise ses sources dans un souhait de domination de l'autre. Elle doit se comprendre comme un cycle, une succession d'événements, certains apparemment peu importants (insultes, humiliations verbales), d'autres plus graves (giffles, coups,...). Au fil du temps, les explosions de violence deviennent plus fréquentes, jusqu'à devenir insupportables. Entre ces événements, l'auteur des violences tente de justifier son acte et de le minimiser. Il explique souvent ses gestes par un problème extérieur, comme le stress, l'alcool, le chômage... Ou alors, il tente de faire croire à la victime qu'elle est coupable, (« elle l'a bien cherché ») et souvent, la victime le croit et pardonne. Puis, à la prochaine explosion, les violences reprennent de plus belle.

Le fonctionnement de la violence conjugale évolue comme un cycle qui devient de plus en plus serré.

Même si chez certains couples, la violence en reste toujours aux premiers paliers, il n'est pas rare que la violence s'aggrave avec le temps. Cette escalade peut être rapide ou prendre des mois et/ou des années.

PARTIR OU...

Il ne semble pas toujours possible de partir, pour de multiples raisons : l'amour pour le conjoint, les difficultés financières, la présence d'enfants... De plus, la rupture n'est pas inéluctable : se rendre compte que l'on subit des violences conjugales et recourir à l'aide des spécialistes peut avoir comme résultat une amélioration de la situation. Quelle que soit votre décision, n'oubliez jamais que vous ne méritez pas d'être battue ou maltraitée et que la violence n'est pas acceptable, même en période de crise. Les mauvais traitements constituent des actes punissables par la loi.

... RESTER

Si vous décidez de rester avec votre partenaire dans l'espoir de changer la situation, n'oubliez pas que l'auteur de violence doit accepter qu'il est en tort et qu'il a besoin d'aide. Exprimer des regrets et dire qu'il va changer ne signifie pas qu'il le fera. Il peut s'adresser, par exemple, à l'asbl PRAXIS qui offre un soutien aux hommes violents et propose des thérapies adéquates. Vous aurez vous-même besoin d'une écoute professionnelle : le changement ne se fera pas du jour au lendemain. Il prendra peut-être beaucoup de temps.

PORTER PLAINTE

Si vos efforts sont restés vains, il faudra peut-être décider d'engager une action en justice, pour assurer votre sécurité et celle de votre famille.

JE CONNAIS UNE VICTIME, QUE FAIRE ?

Montrez-vous disponible. Allez vers elle et dites-lui qu'elle n'est pas toute seule. Souvenez-vous qu'une victime de violence conjugale peut se sentir très seule, gênée et honteuse. Lui poser des questions peut être le premier pas vers un changement dans cette situation. Laissez-la prendre ses propres décisions. Faites-lui savoir qu'il n'y a pas de solutions simples, qu'elle ne doit pas nécessairement quitter son partenaire mais qu'un changement de situation est possible grâce aux aides juridiques, psychologiques et administratives auxquelles elle a droit. Procurez-vous notre guide pratique, et donnez-le lui discrètement.

Ce texte est extrait du dépliant « Violences conjugales: Que faire? » réalisé par Amnesty International. Il s'adresse aux victimes, aux auteurs, mais aussi aux personnes susceptibles d'être confrontées à ce phénomène. Il s'agit d'un outil de sensibilisation mais il peut aussi aider à s'en sortir grâce aux signaux d'alarme et aux contacts utiles qui y sont repris.

Ce guide pratique est à votre disposition gratuitement sur simple demande au 02 538 81 77 ou aibf@aibf.be ou à l'aide du coupon-réponse à renvoyer à Amnesty International - Rue Berckmans, 9 - 1060 Bruxelles ou par fax au 02/537 37 29. Vous pouvez également commander le dépliant «Violences conjugales que faire?» sur le site internet d'Amnesty à l'adresse: www.amnesty.be/depliantfemmes

Aidez-nous à poursuivre notre travail et nos actions de lutte contre les violences faites aux femmes en diffusant le dépliant et/ou en participant financièrement au coût de réalisation de cet outil imprimé en 300.000 exemplaires.



AMNESTY INTERNATIONAL



LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES, C'EST NOTRE AFFAIRE AUSSI.

Vous pouvez renvoyer ce formulaire par la poste à Amnesty International, 9 rue Berckmans, 1060 Bruxelles ou le remplir en ligne, à l'adresse www.amnesty.be/depliantfemmes

PARTICIPEZ AUX ACTIONS URGENTES D'AMNESTY INTERNATIONAL. FAITES DE VOTRE TÉLÉPHONE UNE ARME DE LIBÉRATION MASSIVE. ENVOYEZ "AU" AU 3313 (1€ LE SMS).



À l'occasion de la Journée internationale des Femmes, Bel RTL s'associe à Amnesty. Retrouvez les portraits de femmes mises à l'honneur dans les bulletins d'information du vendredi 6 mars 2009.



FEMMES ACTRICES DE CHANGEMENT

En Belgique et dans le monde, les femmes se battent contre les injustices dont elles sont victimes, elles sont actrices de changement.

Partout dans le monde, des femmes se sont organisées pour démasquer et affronter la violence dont elles sont victimes. Elles ont fait évoluer de façon spectaculaire les lois, les politiques et les pratiques en usage. Elles ont mis les sévices dont elles étaient victimes sur la place publique alors qu'ils sont en général cachés des regards. Elles ont montré que la violence contre les femmes obligeait les autorités, les sociétés et les citoyens à réagir. Elles ont, avant toute chose, refusé l'image courante de la femme victime passive de la violence. Malgré les obstacles auxquels elles se heurtent dans de nombreux pays, des militantes sont aux avant-postes de la lutte contre la violence dont les femmes sont les victimes. Pour autant, ceux et celles qui œuvrent en faveur des droits des femmes ont souvent fait face à la réaction brutale de forces qui pensent que l'égalité entre hommes et femmes met en danger la stabilité sociale et certains intérêts économiques bien établis.

GENEVIÈVE DESCAMPS

DU CENTRE L'EGLANTIER À BRAINE-L'ALLEUD



« Je travaille depuis 1994 dans cette maison d'accueil et d'hébergement pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants. La première raison qui m'a poussée à m'impliquer dans ce domaine est que je suis une femme ; cela m'a rendu plus sensible aux problématiques liées à la femme. De plus, je me suis toujours posé beaucoup de questions par rapport à la position de la femme. Ma grand-mère et sa volonté de travailler, chose rare pour une femme à l'époque, a beaucoup influencé mes interrogations. J'ai donc voulu m'engager à défendre les problèmes liés aux femmes en général. En effet, ce n'est qu'après quelques années que notre asbl s'est spécialisée dans les violences conjugales car on s'est vite rendu compte que les femmes qui venaient à notre maison d'accueil et d'hébergement étaient pour la plupart des victimes de violences conjugales. Enfin, ce travail me permet de travailler depuis 20 ans avec des personnes intéressantes. Nous menons, en interactivité avec de nombreuses institutions et professions différentes, un grand combat pour que cette situation s'améliore. »

JUSTINE MASIKA – GOMA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO - DIRECTRICE DE SYNERGIE.



« Les femmes ignorent leurs droits et de toutes façons, on ne les respecte pas. Nous voulons leur redonner la place qu'elles méritent, et surtout à celles qui ont subi toutes ces injustices. Synergie existe depuis 2003 et s'occupe de la prise en charge de victimes de la violence au niveau médical, psycho-social, judiciaire, ainsi que leur réinsertion économique. »

Justine Masika est régulièrement menacée, elle a besoin de votre soutien. www.isavelives.be/justine

JESTINA MUKOKO – ZIMBABWE



Jestina Mukoko est la directrice de Projet de paix pour le Zimbabwe (ZPP), une des principales organisations de défense des droits humains qui observe la situation dans le pays et rassemble des informations sur les violations qui y sont commises. Elle a été enlevée à son domicile le 3 décembre 2008 vers 5 heures du matin par des agents des forces de sécurité, et a depuis été torturée. Jestina Mukoko est en danger, elle a besoin de votre soutien.

www.isavelives.be/jestina

RONAK SAFARZADEH – IRAN



Membre de l'organisation de femmes Azar Mehr de Sanandaj, organisation non gouvernementale affiliée à la Campagne pour l'égalité en Iran. En octobre 08, Ronak Safarzadeh a assisté à une réunion consacrée à la Journée mondiale de l'enfance, au cours de laquelle elle a recueilli des signatures en faveur de la Campagne pour l'égalité qui vise à mettre un terme à la discrimination à l'égard des femmes dans le droit iranien. Suite à cela elle a été arrêtée ainsi que d'autres femmes qui sont maintenant détenues uniquement pour avoir exercé de manière pacifique leur droit à la liberté d'expression et d'association. Elles ont besoin de votre soutien.

www.isavelives.be/ronak

MARISELA ORTIZ RIVERA – MEXIQUE



Présidente de Nuestras Hijas le Regreso a Casa, militante de premier plan contre les assassinats de femmes à Ciudad Juárez où plus de 400 femmes et jeunes filles ont été tuées depuis 1993. Parce qu'elle dénonce l'intolérable, le 10 juin dernier, Marisela Ortiz a reçu le message suivant sur son téléphone portable : « Profite de la vie tant que tu peux... Tu vas être éliminée. ». Menacée de mort, elle a besoin de votre soutien.

www.isavelives.be/marisela